



DES ACTIONS
POUR LE

PLAN LOIRE
GRANDEUR NATURE
2007 - 2013

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE 2007-2013

HISTORIQUE

Le principe d'un plan d'aménagement global de la Loire est né en 1994 des conflits autour des projets de barrage destinés à la lutte contre les inondations, réactivés après les crues de 1980 en Haute Loire.



Le 1^{er} plan Loire, de 1994 à 1999 avait pour objectifs d'assurer la sécurité des populations face aux risques d'inondation, de satisfaire les besoins quantitatifs et qualitatifs en eau et de restaurer la diversité écologique du milieu. Il était financé sur des crédits de l'État et des collectivités.

Une nouvelle phase du Plan Loire a été décidée en 1999 pour la période 2000/2006, avec les mêmes objectifs et en plus la mise en valeur du patrimoine naturel, paysager et culturel des vallées ligériennes. Aux financements de l'État, ont été ajoutés les financements de 7 régions ainsi que ceux de l'Etablissement public Loire et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Une évaluation du plan Loire en 2005 a conclu à la nécessité de poursuivre le Plan Loire en clarifiant la stratégie et les circuits décisionnels et en améliorant le suivi des actions.

LES ENJEUX

- > **Enjeu n°1**- vivre durablement dans les vallées inondables de la Loire et de ses principaux affluents
- > **Enjeu n°2**- préserver et restaurer le bien commun que sont la ressource en eau, les espaces naturels et les espèces patrimoniales
- > **Enjeu n°3**- mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel, touristique et paysager de la Loire et de ses principaux affluents pour un développement durable

Les enjeux prioritaires
précisés dans un docu

LES THÈMES D'INTERVENTION

Pour chaque enjeu du Plan Loire, sont identifiés des thèmes d'intervention ou des « plate-formes ». Animées par un pilote, ces plate-formes définissent les objectifs et priorités d'intervention, précisent les doctrines, mettent en cohérence les projets et font le lien entre les acteurs et porteurs de projets.



- > **Enjeu n°1**
 - **Plate-forme « prévention des inondations »** pour la prévention, la protection, la réduction de vulnérabilité à travers des programmes coordonnés à l'échelle de bassins versants, incluant les aspects économiques. *Animation Etablissement public Loire.*
 - **Plate-forme « ouvrages domaniaux et sécurité »**, pour les travaux de renforcement des digues de Loire appartenant à l'État et les travaux de restauration et d'entretien du lit de la Loire. *Animation Diren Centre.*
- > **Enjeu n°2**
 - **Plate-forme « eau, espaces, espèces »** pour les zones humides, la biodiversité, les poissons migrateurs...
Animation Agence de l'eau Loire Bretagne avec l'appui de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



- **Enjeu n°4**- développer et partager une connaissance globale, fondamentale et opérationnelle du fleuve

Les actions du Plan Loire ont été définies dans un document stratégique.



➤ Enjeu n°3

- **Plate-forme « patrimoine et développement durable »** pour les sites touristiques remarquables, les opérations Loire à Vélo...

Animation Conseil régional du Centre.

➤ Enjeu n°4

- **Plate-forme « recherche, données, information »** pour la coordination des travaux de recherche, le partage des connaissances, la diffusion des données...

Animation Etablissement public Loire.

Pour la Loire entre la confluence de la Maine et la mer, concernée par les 4 enjeux :

- **Plate-forme** spécifique « estuaire » *animation GIP Loire estuaire.*

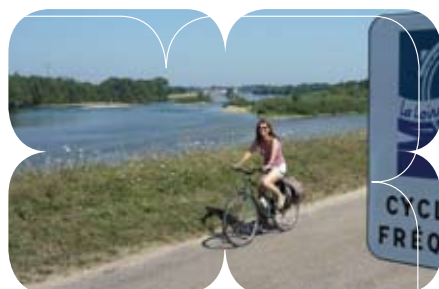
La conférence des acteurs

Elle rassemble l'ensemble des acteurs du Plan Loire : collectivités, préfets et services de l'Etat, Agence de l'eau, Etablissement public Loire, associations... Elle participe aux prises de décision stratégiques, analyse les adaptations nécessaires au bon déroulement du plan, pilote l'évaluation. Elle se réunit une fois par an.

Le comité de gestion et les comités régionaux

Les décisions de financement des projets proposés sont prises par un comité rassemblant les conseils régionaux, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Etablissement public Loire et l'État au regard des critères définis dans les documents contractuels signés par les différents financeurs. Les dossiers sont examinés au préalable avec proposition d'avis, par des comités régionaux ayant la même configuration que le comité de gestion élargis dans certaines régions aux associations. Ils se réunissent trois fois par an.

Un conseil scientifique du Plan Loire assiste les partenaires.



LES FINANCEMENTS DU PLAN LOIRE III

Les financements du Plan Loire reposent sur un contrat de projet interrégional (CPIER) signé entre l'État, les régions Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône Alpes, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Etablissement public Loire.

Le financement du Plan Loire repose également sur un programme opérationnel FEDER Loire adopté par la commission européenne.

Contributions des partenaires (en millions d'euros)

- Union européenne : 34
- État : 96
- Agence de l'eau : 33
- Régions : 115
- Établissement public Loire : 21

D'autres partenaires participent également à des projets s'inscrivant dans le Plan Loire comme les départements, les agglomérations et les associations.

CONTACTS



Vous avez un projet pouvant s'inscrire dans le Plan Loire, adressez-vous au correspondant Plan Loire du SGAR ou de la DIREN de votre région. Il vous indiquera en fonction du contenu de votre projet le nom de votre service instructeur.

Le service instructeur sera votre interlocuteur unique, il vous aidera à remplir votre dossier, se chargera de consulter les financeurs indiqués dans votre plan de financement et prendra contact avec les pilotes de plate-forme concernés.

Il vous fera connaître la décision rendue par le comité de gestion.

Pour télécharger le dossier de demande de subventions et pour en savoir plus, connectez-vous sur le site www.plan-loire.fr

→ Les pilotes de plate-forme

Prévention des inondations

Etablissement public Loire,
Jean-Luc ROY - 02 38 64 38 38
jean-luc.roy@eptb-loire.fr

Ouvrages domaniaux et sécurité DIREN Centre

Jean MAURIN - 02 38 49 86 17
jean.maurin@developpement-durable.gouv.fr

Eau, espaces, espèces

Agence de l'eau Loire-Bretagne
Lucien MAMAN - 02 38 51 73 73
lucien.maman@eau-loire-bretagne.fr

Fédération des Conservatoires des Espaces naturels

Benoit JEHANNET - 02 38 24 55 00
benoit.jehannet@denf-conservatoires.org

Patrimoine et développement durable

Région Centre
Didier BRANCOTTE - 02 38 70 27 25
didier.brancotte@regioncentre.fr

Recherche, données, information Etablissement public Loire

Jean-Claude EUDE - 02 38 64 38 38
jean-claude.eude@eptb-loire.fr

Estuaire

GIP Loire estuaire
Bernard PRUDHOMME - 02 51 72 93 65
gip@loire-estuaire.org

→ Correspondants Plan Loire

SGAR Auvergne

Benoit JACQUEMIN - 04 73 98 62 81
benoit.jacquemin@auvergne.pref.gouv.fr

SGAR Basse-Normandie

François THOMAS - 02 31 30 65 48
francois.thomas@basse-normandie.pref.gouv.fr

SGAR Bourgogne

Colette VALLÉE - 03 80 44 67 77
colette.vallee@bourgogne.pref.gouv.fr

SGAR Centre

Maryse DUMOULIN - 02 38 81 46 64
maryse.dumoulin@centre.pref.gouv.fr

SGAR Languedoc-Roussillon

Christian FONTAINE, 04 67 61 69 02,
christian.fontaine@languedoc-roussillon.
pref.gouv.fr

SGAR Limousin

Alain GUERARD - 05 55 11 61 10
alain.guerard@limousin.pref.gouv.fr

SGAR Pays de la Loire

Denis MUSARD - 02 40 08 64 40
denis.musard@pays-de-la-loire.pref.gouv.fr

SGAR Poitou-Charentes

Anne TURLAN - 05 49 47 24 57
anne.turlan@poitou-charentes.pref.gouv.fr

SGAR Rhône Alpes

Stephanie DUPUY-LYON - 04 72 61 65 95
stephanie.dupuy-lyon@rhone-alpes.pref.gouv.fr

DIREN Auvergne

Patrick MIROWSKI - 04 73 17 37 47
patrick.mirowski@developpement-durable.gouv.fr

DIREN Basse-Normandie

Thomas BIERO - 02 31 46 70 09
thomas.biero@developpement-durable.gouv.fr

DIREN Bourgogne

Anne VIVIER - 03 80 68 02 37
anne.vivier@developpement-durable.gouv.fr

DIREN Centre

Anne KIENTZLER - 02 38 49 86 05
anne.kientzler@developpement-durable.gouv.fr

DIREN Limousin

Olivier DE GALBERT - 05 55 12 96 41
olivier.de-galbert@limousin.gouv.fr

DIREN Pays de la Loire

Jacques BUTEL - 02 40 99 58 04
jacques.butel@developpement-durable.gouv.fr

DIREN Poitou-Charentes

Isabelle DAVAL - 05 49 50 36 68
isabelle.daval@developpement-durable.gouv.fr

DIREN Rhône Alpes

Jean Marc CHASTEL - 04 37 48 36 72
jean-marc.chastel@developpement-durable.
gouv.fr

